



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1234

11 avril 2016

- **Pas de poursuite du processus électoral sans une évaluation de ce qui s'est passé en 2015**
- **Probable baisse de subvention d'intrants, pour la campagne agricole de printemps**
- **Haïti et la République Dominicaine envisagent de renouer les travaux bilatéraux**
- **Le Conseil exécutif de l'Université d'État d'Haïti reste en poste, après l'expiration de son mandat**

>> Pas de poursuite du processus électoral, sans une évaluation de ce qui s'est passé en 2015

C'est le cri unanime de tous les secteurs, y compris politiques, à l'exception du Parti haïtien Tèt Kale (PHTK) et de ses alliés. Des mouvements de rue ainsi que d'autres manifestations seront lancés, si une analyse en profondeur du processus électoral n'est pas faite, avertissent différentes organisations, dénonçant les pressions de la communauté internationale. Le président provisoire Jocelerme Privert a confirmé ce mercredi que les termes de référence pour la mise en place de cette commission d'évaluation du processus électoral de 2015 sont à l'étude. «Le Conseil électoral provisoire (CEP) n'a pas de mission de mise sur pied d'une quelconque commission de vérification de sincérité du vote. C'est une décision politique», estime son président, Léopold Berlangier Fils, au cours de la 1ère conférence de presse des nouveaux membres du conseil d'administration de l'organisme électoral, le 05 avril. Position à laquelle adhère le coordonnateur du parti politique Ligue alternative pour le progrès et l'émancipation haïtienne (LAPEH), Jean Hector Anacacis, considérant que le CEP ne saurait être juge et partie à la fois. «La commission doit garder son indépendance par rapport au CEP», poursuit Anacacis, du parti du candidat à la présidence, Jude Célestin, arrivé en 2ème position dans les résultats controversés de la présidentielle de 2015. Le professeur Sauveur Pierre Etienne, coordonnateur du parti politique Organisation du peuple en lutte (OPL) et membre du Groupe des

huit candidats à la présidence (G8), protestataires contre les élections controversées de 2015, étend l'indépendance de la commission, non seulement de l'exécutif, mais aussi des partis politiques. Plusieurs organisations politiques, à l'image de LAPEH et de Pitit Desalin, conditionnent leur participation dans le processus électoral à venir à la formation d'une commission de vérification électoral. Les résultats des travaux de cette commission devraient permettre de lever le blocage politique enregistré. Une évaluation de la machine électorale, une série de réflexions et de dialogues avec l'ensemble des protagonistes concernés, des échanges avec l'exécutif et la communauté internationale (pour arriver à une autonomie du CEP), l'analyse du dossier des municipales sont les 4 axes d'action que se fixent les nouveaux membres du conseil d'administration. Pour parvenir à une gestion plus transparente et plus rigoureuse des élections, «nous allons engager ce processus comme un grand défi, que nous devons relever (...) C'est un défi national, qui devrait impliquer toute la société haïtienne», réitère Léopold Berlangier. Installé le 30 mars 2016, ce nouveau conseil d'administration du CEP est composé de 9 membres, dont 3 femmes. Les mesures de correction dans la machine électorale constituent des éléments susceptibles de garantir la réalisation des prochaines élections, estime Berlangier, annonçant une évaluation des lieux et de tous les dossiers de l'institution électorale.

>> Probable baisse de subvention d'intrants, pour la campagne agricole de printemps

La quantité d'intrants, octroyés par le gouvernement haïtien aux agriculteurs, pourrait être revue à la baisse pour la campagne agricole de printemps 2016, en dépit d'un contexte difficile,

avertit la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA). Cette possible révision à la baisse serait susceptible d'entraîner une réduction de la surface habituellement cultivée. La CNSA

indique que la superficie normalement cultivée pourrait se réduire de 20 à 30 % lors de cette campagne qui commence en mars-avril. Les agriculteurs, décapitalisés dans certaines communes risquent d'avoir beaucoup de difficultés pour acquérir les intrants agricoles nécessaires à la conduite de la campagne agricole de printemps. Considérée comme la plus importante en Haïti, en termes de production, la campagne agricole de printemps 2016 fait suite « à une période agricole, particulièrement difficile et éprouvante, marquée par une sécheresse persistante et des pertes de récoltes ». Toutefois, nuance la CNSA, l'amélioration des conditions pluviométriques pourrait enthousiasmer les agriculteurs en faisant augmenter la demande de main-d'œuvre et améliorer les revenus des ménages. L'agriculture est négligée par l'État, qui n'a aucune politique

agricole pour la développer, réagit le coordonnateur de l'organisation Tèt kole ti peyizan ayisyen, Rosnel Jean-Baptiste. L'État préfère acheter des produits alimentaires et des bananes, notamment en République Dominicaine, au lieu d'encadrer les agriculteurs, fustige l'organisation, soulignant combien l'insécurité alimentaire constitue l'une des causes de la vie chère en Haïti. Les autorités n'ont pris aucune mesure pour implanter des systèmes d'irrigation et de conservation des eaux de pluies, devant permettre aux paysans de continuer à planter dans certaines zones du pays, en période de sécheresse. Même en cas de pluies, plus ou moins abondantes, les paysans n'auront pas les moyens d'acheter des semences, au prix de 500 à 600 gourdes la livre, à cause de la situation économique difficile, poursuit l'organisation paysanne.

US \$ 1.00 = 65.00 gourdes (un dollar américain valait 45.00 gourdes en 2011); 1 euro = 75.00 gourdes aujourd'hui)

>> Haïti et la République Dominicaine envisagent de renouer les travaux bilatéraux

Haïti et la République Dominicaine ont l'intention de relancer le dialogue sur les dossiers d'intérêt pour les deux pays, dont ceux du commerce et de la migration. A l'issue d'une rencontre entre le nouveau ministre haïtien des affaires étrangères, Pierrot Delienne, et son homologue dominicain, Andrés Navarro les travaux de la Commission mixte bilatérale devront être repris dans le meilleur délai. La rencontre s'est déroulée dans le cadre de la 10e réunion biannuelle des ministres des affaires étrangères de la Communauté des États de l'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), qui se tenait la semaine dernière, à la capitale dominicaine.

La République Dominicaine assure actuellement la présidence tournante de cette organisation, qui regroupe 33 États de la région. La migration constitue un des dossiers les plus épineux dans les relations entre les deux pays. Suite à des dispositions pour la « régularisation » de migrants en République Dominicaine, une vague massive d'Haïtiens et de Dominicains d'origine haïtienne ont été déportés vers Haïti. Le 28 mars, 87 ressortissants haïtiens, ont été rapatriés, à Belladère (Plateau central), frontière commune avec Comendador (Elías Piña, l'une des 32 provinces de la République Dominicaine).

>> Le Conseil exécutif de l'Université d'État d'Haïti reste en poste, après l'expiration de son mandat

Le Conseil exécutif de l'Université d'État d'Haïti (UEH) restera en poste jusqu'à l'installation de nouveaux responsables. La disposition de prolongation du mandat de ce conseil est prise conformément aux prescrits de la fonction publique et à la résolution du 19 mars, du Conseil de l'université. En vertu de cette résolution, le recteur, Jean-Vernet Henry, et les vice-recteurs actuels, Jean Poincy et Fritz Deshommes, doivent rester en fonction jusqu'à l'élection de leurs remplaçants. Cette prolongation fait suite à l'expiration du mandat du conseil exécutif, arrivé à terme, le 31 mars, et à l'avortement, pour faute de quorum (23, au lieu de 24, sur 36 membres présents du Conseil de l'université), des élections du 30 mars qui visaient à élire un recteur et deux vice-recteurs. Par

ailleurs, le rectorat condamne avec véhémence une succession d'incidents violents, qui ont entraîné la détérioration du climat de travail au sein de l'UEH. Il déplore des actes de vandalisme sur plusieurs véhicules de service. Des individus occupent des locaux du rectorat et de la direction des études post-graduées de l'UEH. Le Conseil exécutif sortant, « le seul habilité à engager l'UEH envers les tiers », réaffirme son engagement à accompagner la commission centrale électorale dans la finalisation des élections. Certains professeurs, membres de la cellule de réflexion pour une nouvelle UEH, qui sont contre le maintien du Conseil exécutif sortant en poste, ont tenté de mettre sur pied une commission de transition pour gérer l'UEH, après la fin du mandat du dit conseil.

A lire également :

- [Interdiction de départ contre Marc Antoine Acra et Alix Célestin](#)
- [La Banque mondiale n'entend pas financer le gouvernement provisoire](#)
- [Haïti conduite à importer du café vert](#)
- [Haïti en zone d'instabilité politique, malgré quelques avancées](#)
- [Les membres du Cep obligés de prêter serment à nouveau ?](#)